



Bulletin d'Information

Octobre / Novembre 2011

Le mot de la Présidente

Le 2 octobre, l'ANPFS organisait la 3^{ème} session de testage des jeunes étalons PFS de 3 ans.

Après 2 années dans le cadre du testage des étalons SF à Saint Lô, cette édition a été une réussite, même si on peut déplorer l'absence de certains jeunes étalons récemment approuvés.

A l'heure où la concurrence est rude pour les éleveurs professionnels, et les frais d'élevage en constante augmentation, il est plus que jamais nécessaire de tendre vers une production de qualité, caractérisée et adaptée à sa future utilisation.

ANPFS - Association Nationale du Poney Français de Selle

Bâtiment « la colonie » - Parc Equestre Fédéral

41600 Lamotte-Beuvron

Tel : 02.54.83.72.00

Fax : 02.54.95.96.18

e-mail : anpfs@wanadoo.fr

site internet : www.anpfs.com

Bulletin 2011 N° 4

Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- Les résultats des PFS sur la Tournée des As
- Partenariat Eurogen
- Le testage des étalons PFS de 3 ans
- Livre généalogique 2010
- La session d'approbation du 1^{er} octobre 2011
- TVA : communiqué FNC, FNSEA, GHN
- La maladie de Lyme
- Publicité fascicule label poulinières
- Partenariat Equiguide
- Niveau de testage sanitaire des étalons PFS
- ITI : nouvelles procédures, nouveaux tarifs
- Inscription sur ascendance
- Programme jeune génétique femelles

Et nous pouvons peut-être rêver d'aller plus loin dans cette approche, au cours des prochaines années, en fonction des avancées de la recherche équine et du développement d'une possible caractérisation génomique.

Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille

DATES A RETENIR

SALON DU CHEVAL DE PARIS
ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANPFS
APPRO ETALONS « DE PRINTEMPS »

DU 3 AU 11 DECEMBRE 2011
SAMEDI 10 MARS 2012
DIMANCHE 11 MARS 2012

LES RESULTATS DES PFS SUR LA TOURNEE DES AS

CSO 17 et 18/09/11 Villers Vicomte Breteuil (60)

As ex : 1^{er} Juke Box du Buhot Par Don Juan V, co et Tiva, pfs iti. Naisseur : Madame Marie-Christine Lestelle, 3^{ème} Politica de Florys par Welcome Sympatico, han et Dolie, pfs par Ors Tulira Sparrow, co. Naisseurs : Madame Valérie Chomon et Monsieur Guillaume Levesque

As : 1^{ère} Quenotte des Islots par Cajoleur V, sf et Adora Bruère, co par Alfa Van de Fluithoek, co. Naisseur : Jean-Luc Leboucher, 2^{ème} Nanette Villechaise Par Gaerton du Gué, aa et Cavale du Cap, pfs par Pallikare d'Anjou, co. Naisseur : Monsieur Vincent Garel, 4^{ème} Prestige Edel par Garnement la Brée, wd et Elvas Edel, pfs par Toustem, ar. Naisseur : Monsieur Henri Duval

CSO 17 et 18/09/11 Cluny (71)

As ex : 1^{er} Milford de Granges Par Shining Starr Aristo, poet et Edanum de Granges, pfs par Laudanum, ps. Naisseur : Marie-Agnès Clémencet, 2^{ème} Jamaïque Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS

As : 2^{ème} Isis Fforest Par Tulira Cracker Jack, co et Eriane Fforest, pfs par Kalem, ar. Naisseur : Madame Marie-Christine Houssais

CSO 24 et 25/09/11 Conches en Ouche (27)

As ex : 1^{ère} Nina des Islots par Bocage de Longane, sf et Erika Mahoud, pfs, par Adoro al maury, ar. Naisseur : Monsieur Jean-Luc Leboucher, 2^{ème} Omar Hautes Falaises par Glenn, poet et Komette du Sud, co par Hableur de Ravary, co. Naisseur : Ecurie Botte

As : 1^{er} Pokemon Par Eloi IV, co et Javanaise des Sablons, pfs par Diamond II, pfs. Naisseurs : Monsieur Eric Fossey et Madame Jocelyne Fossey, 4^{ème} Quenotte des Islots par Cajoleur V, sf et Adora Bruère, co par Alfa Van de Fluithoek, co. Naisseur : Jean-Luc Leboucher

CCE 1^{er} et 2/10/11 Châteaubriant (44)

4^{ème} Marley de Lafarge par Talmud, pfs et Esméralda de Tyv, pfs par Alricho, ar. Naisseur : Madame Nelly Lansier

CSO 1^{er} et 2/10/11 Arnas Sauvageonne (69)

As : 2^{ème} Pharos Cardel par Kantje's Ronaldo, nf et Girouette de Bord, pfs par Admiral du Blin, co. Naisseur : Fabienne Le Mentec et Arnaud Simart

CSO 1^{er} et 2/10/11 Fontainebleau (77)

As ex : 1^{er} Politica de Florys par Welcome Sympatico, han et Dolie, pfs par Ors Tulira Sparrow, co. Naisseurs : Madame Valérie Chomon et Monsieur Guillaume Levesque, 3^{ème} Juke Box du Buhot Par Don Juan V, co et Tiva, pfs iti. Naisseur : Madame Marie-Christine Lestelle

As : 2^{ème} Narcos de Florys Par Narcos II, sf et Sabrina IV, pfs par Ici Paris Epona, welsh. Naisseur : Monsieur Guillaume Levesque, 4^{ème} Olywood des Aunets Par Don Juan V, co et Volga, oi. Naisseur : Madame Alexandra Tuillier

CSO 8 et 9/10/11 St Gély du Fesc (34)

As ex : 1^{er} Milford de Granges Par Shining Starr Aristo, poet et Edanum de Granges, pfs par Laudanum, ps. Naisseur : Marie-Agnès Clémencet

As : 1^{er} Qredo des Islots par Helios de la Cour II, sf et Urfee de Veneac, pfs par Kalem, ar. Naisseur : Jean-Luc Leboucher, 3^{ème} Orphée d'Hurl'vent Par Machno Carwyn, wd et Liliade d'Hurl'Vent, pfs par Shining Starr Aristo, oep. Naisseur : Monsieur Jean Drexler, 5^{ème} Isis Fforest Par Tulira Cracker Jack, co et Eriane Fforest, pfs par Kalem, ar. Naisseur : Madame Marie-Christine Houssais

CSO 15 et 16/10/11 Liverydy (77)

As ex : 3^{ème} Nina des Islots par Bocage de Longane, sf et Erika Mahoud, pfs, par Adoro al maury, ar. Naisseur : Monsieur Jean-Luc Leboucher, 4^{ème} Quid de Quillien par Linaro, poet et Lodie d'Helnault, co par Cyrano Pondi, co. Naisseur : Monsieur Rémi Le Moal, 5^{ème} Pokemon Par Eloi IV, co et Javanaise des Sablons, pfs par Diamond II, pfs. Naisseurs : Monsieur Eric Fossey et Madame Jocelyne Fossey

As : 2^{ème} Léo de Montmain par Shining Starr Aristo, poet, et Silverlea Galina, nf et Silverlea Flash Harry, nf. Naisseur : EURL

Hopus, 3^{ème} Presto du Mesnil Par Florin, pfs et Impératrice du Mesnil, pfs par Noël des Etangs, nf. Naisseur : Monsieur Michel Guillaume, 5^{ème} Océan de Bourdons par Nénuphare du Logis, w et Jaeken St Hymer, pfs par Laeken, sf. Naisseurs : Monsieur Yannick Leborgnet et Madame Julia Leborgne

CSO 15 et 16/10/11 Privas St Lager Bressac (07)

As ex : 3^{ème} Quick Lady Brianelle par Linaro, poet et Van Lady, cs par Dant, aa. Naisseur : Aline Rames

As : 1^{er} Isis Fforest Par Tulira Cracker Jack, co et Eriane Fforest, pfs par Kalem, ar. Naisseur : Madame Marie-Christine Houssais

CSO 22 et 23/10/11 Saint Valérien (89)

As ex : 1^{er} Laila de Kergroix par Rocambole III, pfs et Oualika, ar par Dia Oua, ar. Naisseur : Monsieur Frédéric Tamarin, 4^{ème} Narcos de Florys Par Narcos II, sf et Sabrina IV, pfs par Ici Paris Epona, welsh. Naisseur : Monsieur Guillaume Levesque

As : 2^{ème} Léo de Montmain par Shining Starr Aristo, poet, et Silverlea Galina, nf et Silverlea Flash Harry, nf. Naisseur : EURL Hopus

CCE 26/10/11 Domaine de Combelles (12)

1^{er} Mon Nantano de Florys par Nantano, drp et Ira Glove de Florys, pfs par Hand in Glove, ps. Naisseur : Monsieur Guillaume Levesque, 2^{ème} Kisaute Ho d'Othon Par Dafydd de l'arche, wd et Baltique II, co par Lord Diamond's, co. Naisseur : Mademoiselle Marie-Edwige Deschamps, 4^{ème} Jade d'Hurl'vent Par Vandale Daf, co et Rainette III, sf par Les Trois Rois, ps. Naisseur : Monsieur Jean Drexler

CSO 31/10 et 1/11/11 Le Touquet (62)

As ex : 1^{er} Océan de Bourdons par Nénuphare du Logis, w et Jaeken St Hymer, pfs par Laeken, sf. Naisseurs : Monsieur Yannick Leborgnet et Madame Julia Leborgne, 2^{ème} Peaceful de Kerpan Par Uncle Duff, co et Diane de Fonteny, pfs par Un Atout d'Angrie, pfs. Naisseur : Madame Sabine Pansart Kerschbaum

As : 2^{ème} Prestige Edel par Garnement la Brée, wd et Elvas Edel, pfs par Toustem, ar. Naisseur : Monsieur Henri Duval
Résultats indiqués sous réserve car il existe des incohérences dans les résultats SIF

CSO 29 et 30/10/11 Equita'Lyon (69)

As ex : 2^{ème} Milford de Granges Par Shining Starr Aristo, poet et Edanum de Granges, pfs par Laudanum, ps. Naisseur : Marie-Agnès Clémencet, 3^{ème} Juke Box du Buhot Par Don Juan V, co et Tiva, pfs iti. Naisseur : Madame Marie-Christine Lestelle, 5^{ème} Jamaïque Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS

CSO 5 et 6/11/11 Brienne le Château (10)

As ex : 1^{er} Olywood des Aunets Par Don Juan V, co et Volga, oi. Naisseur : Madame Alexandra Tuillier, 2^{ème} Cupid'o Vezazière par Linaro, poet et Edo de Ballière, pfs, par Phosph'Or, aa. Naisseur : Mahaut Lehmann, 3^{ème} Osiris Méranière par Banagher Magee, co et Belle du Val III, pfs par Prince du Quesnay, sf. Naisseur : Madame Nelly Delabarre, 4^{ème} Pokemon Par Eloi IV, co et Javanaise des Sablons, pfs par Diamond II, pfs. Naisseurs : Monsieur Eric Fossey et Madame Jocelyne Fossey, 5^{ème} Nina des Islots par Bocage de Longane, sf et Erika Mahoud, pfs, par Adoro al maury, ar. Naisseur : Monsieur Jean-Luc Leboucher

CSO 12 et 13/11/11 Laval Ath (53)

As : 2^{ème} Hélen du Clos Par Country Melody, co et Comtesse de Barry, dsa par Mousheer, ar. Naisseur : Antoine Garcia

CSO 19 et 20/11/11 St Aubin sur Gaillon (27)

As ex : 1^{er} Nina des Islots par Bocage de Longane, sf et Erika Mahoud, pfs, par Adoro al maury, ar. Naisseur : Monsieur Jean-Luc Leboucher

As : 1^{er} Olywood des Aunets Par Don Juan V, co et Volga, oi. Naisseur : Madame Alexandra Tuillier, 4^{ème} Osiris Méranière par Banagher Magee, co et Belle du Val III, pfs par Prince du Quesnay, sf. Naisseur : Madame Nelly Delabarre, 5^{ème} Prestige Edel par Garnement la Brée, wd et Elvas Edel, pfs par Toustem, ar. Naisseur : Monsieur Henri Duval

PARTENARIAT EUROGEN

L'ANPFS a concrétisé cet été un partenariat avec la société Eurogen, société qui entre autres activités procède à la congélation de sperme d'étalons.

Voici les termes de l'accord :

- *Le spermogramme est de 200 € HT par étalon. Pour tous les étalons adhérents à l'association, il est offert.*
- *Le prix de la dose (1 dose = 8 paillettes) commercialisable est de 29 € HT (minimum 35 % de spermatozoïdes vivants à déplacement rapide avec un nombre de 400 millions par dose). Pour tous les étalons adhérents à l'association, le prix est de 27 € HT la dose.*
- *Le stockage des doses est gratuit pendant les 5 premières années.*
- *Les frais sanitaires obligatoires pour la mise en conformité France, sont à la charge du propriétaire, et sont de l'ordre 65 € HT, honoraires vétérinaires compris. Possibilité d'effectuer des analyses CEE si nécessaire.*
- *Nous récoltons les étalons toute l'année et nous pouvons fabriquer des doses de semences réfrigérées en même temps que la congélation. Le coût est de 35 € HT l'envoi (+ 10 € HT pour livraison le samedi matin) qui comprend la boîte et le transport.*

Pour la pension de l'étalon pendant la période des prélèvements, nous vous proposons le haras de Mr David DELAJARRAUD, 50480 TURQUEVILLE (tél. 06 88 30 82 08), avec lequel nous travaillons en toute confiance et qui peut éventuellement appliquer le programme de travail et de mise en forme de votre choix si nécessaire. Le coût de la pension est de 12 € HT par jour (sur paille). Pour les étalons de l'association, le prix est de 10 € HT par jour.

Tous les éleveurs adhérents à l'ANPFS peuvent bénéficier de ces tarifs.

LE TESTAGE DES ETALONS PFS DE 3 ANS

Dimanche 2 et lundi 3 Octobre s'est tenu, sous un soleil radieux, le testage des jeunes étalons Poney Français de Selle. Déjà mis en place depuis 2009, et associé ces deux dernières années au testage des étalons Selle Français à Saint Lô, la session se déroulait cette année pour la première fois à Lamotte Beuvron. Sept jeunes étalons Poney Français de Selle de 3 ans, approuvés à 2 ou 3 ans lors du très couru national de race du Sologn'Pony, étaient ainsi réunis dans l'enceinte du parc fédéral, pour participer à différents ateliers sous le regard d'un panel d'experts.

Destiné uniquement aux jeunes étalons PFS approuvés de 3 ans, le testage a pour but premier d'évaluer les aptitudes de futurs compétiteurs et reproducteurs, non encore testés sous la selle, afin de fournir davantage d'informations aux éleveurs désireux d'utiliser cette jeune génétique. En effet, les experts présents lors de cette session avaient pour objectif de mettre en lumière, à travers différents ateliers, le comportement et les aptitudes sportives des poneys sous la selle, et ainsi de compléter les informations recueillies lors des finales de la race.

Etaient appelés pour ces deux jours d'évaluation François Franzoni, ancien cavalier de concours complet et CSO, et cavalier actuel de jeunes poneys et chevaux. Il est également consultant pour l'ANSF et l'ANPFS en tant que spécialiste de la formation du jeune poney et cheval de sport. Avec de nombreuses participations à de multiples championnats nationaux et internationaux dans les années soixante-dix, et une place en l'équipe de France de concours complet à son actif, son expérience en tant que cavalier n'est plus à démontrer. Egalement préparateur de jeunes poneys issus de son élevage familial, les podiums de ces derniers en concours sont la preuve incontestable d'un succès qui dure.

Il était accompagné de Eric Lepere, cavalier professionnel, et coach de poneys de Grand Prix. Actuellement propriétaire et gérant d'une écurie en région Orléanaise, il bénéficie d'une grande expérience en matière de formation et valorisation de jeunes chevaux et poneys de sport, avec de nombreux succès, tel que l'étalon performer international Réal des Granges, ou encore le bon gagnant Najisco d'Haryns.

Enfin, Rémy Issartel, cavalier international de Grand Prix dressage, et coach de poneys et chevaux de haut niveau, était également présent pour observer les poneys. Avec de multiples participations en Coupe des Nations, et de nombreux podiums en France et à l'international, ce cavalier accompli n'est cependant pas un inconnu du milieu poney. Coach de plusieurs cavaliers poney de haut niveau, Rémy Issartel a également été le cavalier du jeune étalon Poney Français de Selle Selliany Candy lors des finales SHF cycles classique dressage.

Les jeunes étalons étaient montés par deux cavaliers qui découvriraient les poneys à l'occasion de cette session de deux jours. Il s'agissait de Ashley Quivouron, cavalière de Grand Prix poney, et actuellement cavalière des jeunes

chevaux de l'élevage de Mescam, et Simon Robichon, fraîchement titulaire du diplôme d'instructeur, et cavalier de complet.

Les jeunes poneys ont été vus la première journée sur le plat, puis sur un dispositif de barres au sol, visant à évaluer leur locomotion, leur capacité d'apprentissage et d'adaptation. Ils ont ensuite été vus sur une ligne à quatre foulées, avec entrée croisillon, suivi d'un vertical, qui évoluait ensuite en oxer. Cet enchaînement, placé sur la piste, avait pour objectif de familiariser les poneys avec une ligne d'obstacles simples, et de préparer la séance du lendemain. Avec une intervention des cavaliers minime, le comportement et les aptitudes naturelles des poneys sur les barres étaient observées par les experts : franchise, réactivité, sens de la barre, technique de saut, etc.

Le lendemain, les poneys ont été vus plus en détail sous la selle sur le plat. Beaucoup plus à l'aise dans l'ensemble après avoir découvert le terrain la veille, les jeunes étalons ont montré des qualités indéniables sur ce premier atelier. Les poneys découvraient ensuite un petit parcours, composé de 4 obstacles. Ils débutaient sur une ligne croisillon – vertical à 4 foulées, puis un vertical isolé, suivi d'un oxer isolé. Ces ateliers visaient non seulement à observer encore une fois les qualités déjà mises en avant la veille, mais également d'évaluer la progression des poneys entre les deux séances.

En parallèle de ces ateliers sous la selle, les poneys ont également participé à l'atelier de testage du comportement, mené conjointement par l'IFCE et l'INRA, dans une structure montée pour l'occasion dans le parc fédéral. Ces tests formalisés visent à établir le profil comportemental du poney en analysant niveau d'activité, émotivité, grégarité, et sensibilité tactile. Alors que les résultats de ces tests ne seront connus qu'après dépouillement, nous pouvons d'ores et déjà mettre en avant le comportement exemplaire de tous nos jeunes étalons lors de cet atelier.

A l'issue des ateliers de chaque journée, éleveurs et experts se sont réunis afin d'évoquer quelques clés du travail du jeune poney, puis revenir sur les prestations de chacun des poneys. Ces échanges se sont réalisés en toute convivialité, et se sont avérés particulièrement pédagogiques pour tous. Les éleveurs et propriétaires des jeunes étalons ont ainsi particulièrement apprécié le retour d'expérience des experts en matière de formation du jeune poney de sport.

Sept jeunes étalons ont été présentés lors de cette session de testage.



Le premier est Ugo des Clas (Machno Carwyn (GB) WD x Kissmie du Touney PFS x Thunder du Blin Co). Ce joli et chic poney de sport présente une très jolie sortie d'encolure. Manquant encore de tension, il n'a pas montré toute l'amplitude et la propulsion qu'il pourrait avoir. Il s'est néanmoins montré plein de bonne volonté sous la selle, très appliqué et réceptif au cours des différents ateliers. Un bon équilibre et une bonne aptitude à l'obstacle ont été les points les plus remarquables par les experts et sa cavalière.

Le très charismatique Uelème du Lin (Aron N (DE) DRPON x Eva La Brée PFS x Llanarth Marc Ap Braint (GB) WD) a quant à lui montré un excellent galop, avec beaucoup de force dans le dos, malgré des dessous un peu légers. Gros sauteur styliste, avec beaucoup de présence et d'énergie, il a fait preuve d'excellentes réactions devant la barre.



Suivait ensuite Un Instant de l'Ourcq (Peps Domain PFS x Kadira de Tyv PFS x Envol d'Angrie PFS). Ce poney a montré une bonne locomotion, malgré un manque de force et de propulsion, causés par une ligne du dessus lâche. Il a également fait preuve de beaucoup de bonne volonté, et d'un tempérament plutôt guerrier.

Le très régulier Up Market de Mons (Idem de B'Neville SFA x Loupiote de Mons PFS x Flower de Grange PFS) a quant à lui démontré une excellente qualité lors de tous les ateliers. Ce poney aux très beaux tissus a su montrer toute sa qualité sportive, malgré un équilibre très horizontal pour le moment. Faisant en effet preuve de trois très bonne allures de bases, avec une belle cadence et amplitude, il a montré beaucoup de puissance sur les barres, avec une très bonne qualité de saut.



Venait ensuite Ustinov Landai (Neicop d'Argent PFS x Nariska Landaise PFS x Fareneit Herquetot PFS). Ce poney à la robe flatteuse et ayant des points de force bénéficie de trois bonnes allures de base. Il s'est montré très cadencé, avec une belle amplitude, malgré un dos lâché. Facilité d'utilisation, franchise et régularité ont été les maîtres mots pour ce poney plein de bonne volonté.

Il était suivi par Unharo du Liémont (Linaro (DE) OEP x Linda du Vast NF x Glen de l'Aumont PFS), au modèle très râblé et à l'encolure un peu épaisse. Le poney a fait preuve d'un très bon équilibre, et une bonne propulsion. Accusant beaucoup de force, ce très bon sauteur s'est montré particulièrement respectueux et réactif.



Le dernier poney présenté était Uhland d'Aven (Lando (DK) DWB x Rune d'Aven PFS x Linaro (DE) PFS). Ce bel alezan présente un modèle particulièrement harmonieux, avec une très belle sortie d'encolure. Il a montré un bon équilibre sous la selle, et un dos un peu noué pour le moment. Il s'est avéré très propre dans les exercices, avec une bonne facilité d'utilisation.

Cette session de testage a été l'occasion de mettre en lumière toutes les aptitudes des jeunes poneys, qui ont fait preuve d'un excellent niveau dans l'ensemble. La qualité indéniable des poneys a été unanimement saluée par les experts, gage de l'excellent travail de nos éleveurs. Cette session a été riche d'enseignements pour tous, et a fourni à chacun des propriétaires bon nombre de conseils pour préparer la saison de 4 ans au mieux. Gageons que nous retrouverons ces poneys sur les podiums des circuits sportifs dans les années à venir, en attendant le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'automne prochain, pour une nouvelle génération de 3 ans.

Toutes les informations sur le testage seront reprises dans le catalogue papier et en ligne édité par l'Association Nationale du Poney Français de Selle pour la saison de monte 2012.

LIVRE GENEALOGIQUE

Le Livre Généalogique 2010 est arrivé !!! Il vous sera envoyé sur demande en échange d'un chèque de 20 €.

SESSION D'APPROBATION DU SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE 2011

| Nom du Poney | Taille mesurée | Origines | Modèle sur 50 | Allures sur 30 | Obstacle sur 20 | Ecart comportement | Note sur 100 | Note sur 20 | | |
|--------------------------------|----------------|--|--|----------------|-----------------|--------------------|--------------|--------------|----------|---------|
| QUADRILLE DU PERTHOIS | 149,5 f | GARRYHINCH MILLRACE, CO FIETY DE LIBERTY, PFS URICANE III, WD | 40,5 | 22 | 17,5 | 0 | 80 | 16 | approuvé | |
| WESTIDE MIRAH II, co | 153,5 f | WESTSIDE MIRAH, CO GRANGE SANDY, CO CALLOWFEENISH MAIRTIN, CO | 39 | 23 | 17 | 0 | 79 | 15,8 | approuvé | |
| ROBINSON, drp | 146 f | LANGUARD, DRP NARZISSE, DRP LORLOT, DRP | 37,25 | 24,5 | 15 | 0 | 76,75 | 15,35 | approuvé | |
| ROBINWOOD DE BLONDE | 143 f | ROTHERWOOD AMBASSADOR, WB ISA DE BLONDE, PFS CHERIFIEN, AR | 39,75 | 21,5 | 14,5 | 0 | 75,75 | 15,15 | approuvé | |
| TIJURANA KERSIDAL | 148 f | WILLOWAY ALL GOLD, NF MEDELINE MAHOUD, PFS LINARO, POET | 37,25 | 23 | 15 | 0 | 75,25 | 15,05 | approuvé | |
| OXFORD DE BEAUSSE | 150 f | KANTJE'S RONALDO, NF JAVELINE DE BEAUSSE, PFS UN ATOUT D'ANGRIE, PFS | 36,75 | 21,5 | 16,5 | 0 | 74,75 | 14,95 | approuvé | |
| ROWN D'EGLE | 150 f | CROWN Z, Z SILVERLEA CAROLINE, NF SILVERLEA FLASH HARRY, NF | 38,25 | 21 | 14,5 | 0 | 73,75 | 14,75 | approuvé | |
| REQUIEM EN LOU MINEUR | 130,5 nf | AMIR DE LA ROCHERE, PFS VOLTA V, PO MALIK DE TYV, NF | 36,25 | 22 | 15 | 0 | 73,25 | 14,65 | approuvé | |
| QUALOU DES MUSES, co | 144 f | THUNDER DU BLIN, CO FINOLA OF LAPS, CO GARRYHINCH MILLRACE, CO | 36,75 | 19,5 | 16,5 | 0 | 72,75 | 14,55 | approuvé | |
| SWYN BARRADE, wd | 151 f | CEULAN NATHAN, WD USK BARRADE, WD HWYLOG SENSATION, WD | 38,25 | 24,5 | 10 | 0 | 72,75 | 14,55 | approuvé | |
| RADJA MERANIERE | 145 f | KANTJE'S RONALDO, NF L'ILE AU TRESOR, PFS SHINING STARR ARISTO, POET | 37,25 | 20 | 15,5 | 0 | 72,75 | 14,55 | approuvé | |
| ROM COCO DE BOISSEL, co | 148 nf | VANDALE DAF, CO VENUS DU PECH, CO ARD BREEZE, CO | 39 | 18 | 15,5 | 0 | 72,5 | 14,5 | approuvé | |
| SIRANO DE PORTERON | 150,5 f | KANTJE'S ADMIRAAL, POET QUERIDA D'AMOUR II, CS CHANT D'AMOUR, SFA | 37,25 | 18,5 | 16 | 0 | 71,75 | 14,35 | ajourné | |
| SHUTTERFLY DE BEAUSSE | 149 f | MELVIN CANDY, PFS JAVELINE DE BEAUSSE, PFS UN ATOUT D'ANGRIE, PFS | 34,5 | 22,5 | 14,5 | 0 | 71,5 | 14,3 | ajourné | |
| TI PUNCH POUPETIERE | 151+ f | MACHNO CARWYN, WD ILLUSION DU SUD, CO VANDALE DAF, CO | 37 | 20,5 | 13,5 | 0 | 71 | 14,2 | ajourné | |
| ROMEO DES LONDES | 144 f | GOLIATH DES LONDES, PFS IMPERIALE, PFS VASCO DE LA FUB, PFS | 33,5 | 21 | 16 | 0 | 70,5 | 14,1 | ajourné | |
| ROHIRRIM PALIJA | 150 f | CYRANO POND1, CO BALADE, CSSF HADJ A, AA | 34 | 21,5 | 15 | 0 | 70,5 | 14,1 | ajourné | |
| REVE DE FEES GREY, nf | 146,5 f | MINEPTAH D'ORION, NF FEE D'HARDY, NF FLIGHTPATH, NF | 35 | 21 | 14 | 0 | 70 | 14 | ajourné | |
| MURPHY CARMANTRAN, wd | 145 f | ORIENT LA BREE, WD CHERRY BLEU, WD LA BREE EROS, WTC | 35,75 | 20,5 | 13 | 0 | 69,25 | 13,85 | ajourné | |
| TRINITY DU BAILLY | 148,5 f | MACHNO CARWYN, WD CRAVACHE D'ORIENT, PFS ORIENT ADJAN, AR | 34,75 | 19 | 13 | 0 | 66,75 | 13,35 | ajourné | |
| EMMICKHOVEN'S DIEGO, nf | 0 | KANTJE'S RONALDO NONNENBOS CHARLOTTE, NF DUKE'S FOREST OBERON, NF | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | absent | |
| CARLSON , drp | | CHANTRE B, DRP NIGHT PRINCESS, DRP NIGHT STAR I, DRP | demande d'approbation sur dossier de descendance | | | | | | | ajourné |



Communiqué de presse – 28 novembre 2011

TVA de la filière équine : La mobilisation porte ses fruits

La FNC et le GHN, membres du Collectif « L'équitation en péril », composé également de la FFE et de la CSCCF, se battent depuis de nombreux mois, aux côtés de la FNSEA pour maintenir le taux réduit de TVA applicable à la filière cheval.

C'est désormais chose faite au niveau français avec le vote par le Sénat de l'article 5 sexies du Projet de Loi de Finances pour 2012, qui est intervenu quelques jours après l'adoption de l'amendement par l'Assemblée Nationale. La FNC, le GHN et la FNSEA tiennent donc à vivement remercier tous les parlementaires français qui ont su par ce texte, sécuriser la fiscalité des professionnels en reconnaissant « *au droit d'utilisation d'animaux à des fins d'activités physiques et sportives et de toutes les installations agricoles nécessaires à cet effet, ainsi qu'aux prestations accessoires* », la possibilité d'appliquer un taux réduit de TVA.

Cette issue exceptionnelle pour l'ensemble de la filière sera définitive qu'avec la promulgation de la loi, et n'a été possible que par un important travail de sensibilisation, mené à tous les échelons auprès des élus locaux et nationaux, par les représentants des quatre organisations du Collectif « L'équitation en péril », et de la FNSEA.

Le combat syndical se poursuit désormais puisqu'il faut préparer la déclinaison concrète de la loi. Et en attendant le jugement de la Cour de Justice de l'Union Européenne, la FNC, le GHN et la FNSEA se mobilisent au niveau européen avec le COPA-COGECA, pour que le cheval dans toutes ses composantes, soit considéré comme un produit agricole et bénéficie d'une fiscalité adaptée.

Contact FNC : 01 45 63 05 90
Contact GHN : 02 54 83 02 02
Contact FNSEA : 01 53 83 47 06

LA MALADIE DE LYME

- Maladie de Lyme : de quoi s'agit-il ?

La borréliose de Lyme touche le plus souvent des ruraux ayant des activités en extérieur, de mai à octobre. Sont exposées aussi, toutes les personnes ayant des activités de plein air, que ce soit pour des occupations professionnelles ou ludiques.

La maladie de Lyme est une maladie infectieuse, non contagieuse, due à une bactérie. Elle est transmise essentiellement par des tiques. Plus la durée de fixation de la tique est longue, plus le risque de transmission est grand.

Classiquement, la maladie évolue en trois phases avec des symptômes généraux pouvant être graves (atteintes neurologiques).

- Quels sont les risques et les enjeux sanitaires de la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme est transmise par des tiques, qui parasitent de nombreux animaux (mammifères, oiseaux...) et sont donc très fréquentes. La maladie se déclare chez plus de 50 000 patients chaque année en Europe.

En France, l'Est et le Centre sont les régions les plus touchées (200 cas / 100 000 habitants).

Les tiques étant très répandues, leur éradication est impossible et seules les mesures préventives et de diagnostic précoce peuvent être envisagées.

- Comment se manifeste la maladie de Lyme ?

La contamination se fait dans un environnement favorable (forêt, campagne...). L'évolution clinique est en plusieurs phases.

La phase initiale comporte un érythème migrant qui apparaît quelques jours ou semaines après la piqûre sous la forme d'une rougeur en anneau de plusieurs centimètres.

La seconde phase apparaît parfois plusieurs mois après, avec des manifestations neurologiques (paralysie faciale, méningite...) ou articulaires (arthrites avec douleurs inflammatoires, souvent du genou).

La phase tertiaire ou borréliose tardive comprend des signes neurologiques pouvant faire évoquer des maladies neurologiques (sclérose en plaques...) ; douleurs et troubles sensitifs diffus sont les principaux symptômes, parfois associés à des manifestations articulaires persistantes (douleurs, inflammation...) et/ou cutanées (lésions rouges sur la peau).

Le syndrome « post-Lyme » provoque quant à lui des douleurs et une fatigue pouvant durer plusieurs mois.

- Y a-t-il une prévention possible ?

La meilleure prévention individuelle repose sur les mesures barrières vis-à-vis des tiques : port de vêtements couvrants, chaussures montantes, répulsifs... Après chaque balade en zone à risque, un examen soigneux de la peau devrait être systématique pour repérer et éliminer les tiques accrochées (aisselles, plis du genou, cuir chevelu). Les tiques sont à retirer avec une pince ou un tire-tique le plus rapidement possible. La zone doit être nettoyée (désinfection) et les symptômes surveillés, mais aucun antibiotique « préventif » n'est nécessaire.

Informations extraites du site www.santepratique.fr.

Pour plus d'informations, consultez les articles « borréliose » et « maladie de Lyme » sur Wikipédia.

PUBLICITE FASCICULE LABEL POULINIÈRES

L'ANPFS publie une brochure recensant les poulinières « labellisées » au programme d'élevage et propose à tous les éleveurs qui le souhaitent d'intégrer à cette brochure des encarts publicitaires pour faire la promotion de leur élevage.

La brochure sera diffusée en format « A5 paysage » et les encarts devront faire soit une page, soit une demi page (format 18X13 ou format 8,5X13).

Le tarif proposé pour ces encarts est de 50 euros pour le A5 et 30 euros pour le ½ A5.

La brochure sera distribuée gratuitement à tous les adhérents et disponibles sur les salons. N'hésitez pas à prendre contact au plus vite avec le secrétariat qui vous donnera toutes les indications nécessaires concernant les formats de fichiers acceptés. Les encarts doivent nous parvenir avant le 15 janvier dernier délai.

PARTENARIAT EQUIGUIDE



En partenariat avec l'agence EQUINOX, EQUIGUIDE nous propose un **référencement gratuit** de nos **adhérents** dans la prochaine édition de l'ouvrage sous forme d'un listing associé à une galerie de portraits.

Pour ce faire, merci de leur transmettre **vos** photo (optionnelle) ainsi que **vos** nom, prénom, Code Postal, Ville et affixe de votre élevage le cas échéant ; ou autorisez nous à leur transmettre les informations à notre disposition.

Cette double présence est gratuite.

L'adresse d'envoi est : b.fontaine@equinox.fr

Vous bénéficiez également dans le cadre de ce partenariat, d'une remise de 10% sur la présence promotionnelle de votre choix dans l'EQUIGUIDE.

Les possibilités de présence sont multiples : Simple page ou double page publicitaire, fiche technique étalon, pavé(s) de bas de page(s), référencement web.

L'édition 2012 sera disponible **fin Février**.

Si vous souhaitez être contactés, informez nous, nous transmettrons, ou contactez directement l'agence EQUINOX au **05.67.67.44.29** ou au **06.13.30.69.42**.

Eleveurs - Etalonniers - Vétérinaires - Activités connexes - Commercia

| LA GRANDE FAMILLE | |
|-------------------|-------|
| 1 | André |
| 2 | André |
| 3 | André |
| 4 | André |
| 5 | André |
| 6 | André |
| 7 | André |
| 8 | André |
| 9 | André |
| 10 | André |
| 11 | André |
| 12 | André |
| 13 | André |
| 14 | André |
| 15 | André |
| 16 | André |
| 17 | André |
| 18 | André |
| 19 | André |
| 20 | André |
| 21 | André |
| 22 | André |
| 23 | André |
| 24 | André |
| 25 | André |
| 26 | André |
| 27 | André |
| 28 | André |
| 29 | André |
| 30 | André |
| 31 | André |
| 32 | André |
| 33 | André |
| 34 | André |
| 35 | André |
| 36 | André |
| 37 | André |
| 38 | André |
| 39 | André |
| 40 | André |
| 41 | André |
| 42 | André |
| 43 | André |
| 44 | André |
| 45 | André |
| 46 | André |
| 47 | André |
| 48 | André |
| 49 | André |
| 50 | André |
| 51 | André |
| 52 | André |
| 53 | André |
| 54 | André |
| 55 | André |
| 56 | André |
| 57 | André |
| 58 | André |
| 59 | André |
| 60 | André |
| 61 | André |
| 62 | André |
| 63 | André |
| 64 | André |
| 65 | André |
| 66 | André |
| 67 | André |
| 68 | André |
| 69 | André |
| 70 | André |
| 71 | André |
| 72 | André |
| 73 | André |
| 74 | André |
| 75 | André |
| 76 | André |
| 77 | André |
| 78 | André |
| 79 | André |
| 80 | André |
| 81 | André |
| 82 | André |
| 83 | André |
| 84 | André |
| 85 | André |
| 86 | André |
| 87 | André |
| 88 | André |
| 89 | André |
| 90 | André |
| 91 | André |
| 92 | André |
| 93 | André |
| 94 | André |
| 95 | André |
| 96 | André |
| 97 | André |
| 98 | André |
| 99 | André |
| 100 | André |

Agence EQUINOX
Le Carla - 81150 Castelnau de Levis
05.67.67.44.29 - 06.13.30.69.42
b.fontaine@equinox.fr

Annexe 2 Projet FPPCF : Dépistages et vaccinations sur les étalons Introduction niveau 3 bis

| Race de Production | Maladie | Anémie infectieuse AIE | Mérite Contagieuse Equine MCE | Artérite Virale Equine AVE | Grippe et Rhino-pneumonie |
|---|---------|--|--|---|---|
| Etalons de toutes races exploités en Insémination artificielle (AM 24/01/08) = NIVEAU SANITAIRE 4 PS* et AQPS* Trotteur Français Arabe et Demi Sang Arabe Selle Français Anglo Arabe | | Coggins négatif 1 ^{ère} monte datant de moins 3 mois Renouvelé tous les 3 ans | Culture bactériologique ou IF négatif fosse urétrale A partir 1 ^{er} décembre N-1 <i>Pas de test après monte</i> | Séroneutralisation négative Ou Contrôle virologique sur sperme négatif <i>1 seul sperme</i> Ou Vaccination AVE valide Dans les 30 jours après sérologie AVE négative - Primovaccination par 2 injections entre 3 et 6 semaines - Rappel impératif tous les 6 mois sans dépasser 8 mois A partir 1 ^{er} décembre N-1 | Protocole AMM Primo vaccination par 2 injections entre 3 et 6 semaines 1 ^{er} rappel si possible à 6 mois puis rappels annuels Vaccinations valides à la demande carnet Avec nom sur certificat |
| NIVEAU 3 bis FPPCF | | OUI | OUI | Etalons séropositifs non excréteurs avec 1^{er} contrôle virologique / sperme négatif : Si Sérologie AVE annuelle stable ou déclinant => contrôle virologique annuel sur sperme non obligatoire | OUI |
| NIVEAU 3 Mérens, Shagya | | OUI | OUI | NON | OUI |
| NIVEAU 2 Akhal Téké, Crème, Franche Montagnes, Henson, Lipizzan, Lusitanien, PFS, NF, Trakhener | | NON | NON | OUI | NON |
| NIVEAU 1 Ardennais, Cob normand, Percheron, Islandais | | NON | NON | Etalons séropositifs non excréteurs avec 1^{er} contrôle virologique / sperme négatif : Si Sérologie AVE annuelle stable ou déclinant => contrôle virologique annuel sur sperme non obligatoire | NON |

* PS et AQPS doivent fournir un certificat vétérinaire de bonne santé et d'aptitude à la monte naturelle

HARMONISATION DES REGLES SANITAIRES DES REPRODUCTEURS MALES

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ELEVEURS

La Fédération souhaite mettre en place une Politique Sanitaire commune et de haut niveau des races qu'elle représente, permettant d'assurer un bon Etat Sanitaire de la Filière au profit de tous ses composants (éleveurs, acheteurs et tous intervenants en charge d'assurer le bon état sanitaire de la filière).

Conscient du coût financier d'élever et respecter les règles sanitaires du niveau 3bis du standard sanitaire français des étalons, la Fédération propose un financement partiel des frais liés au respect de ce niveau sanitaire, qui se compose selon les modalités définies ci-dessous.

La Fédération a signé un Partenariat avec le laboratoire Franck DUNCOMBE qui permettra à tous les propriétaires d'étalons de races représentées par la Fédération de bénéficier de tarifs préférentiels

| NIVEAU 3 BIS | Méthode | Frais Labo HT sans partenariat | Frais labo HT avec partenariat |
|--|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Anémie Infectieuse AIE | Test de Coggins (tous les 3 ans) | 16,98 € | 13,58 € |
| Mérite contagieuse MCE | IF | 22,41 € | 17,93 € |
| Artérite Virale AVE | Seroneutralisation SN | 16,98 € | 13,58 € |
| | PCR (si résultat sérologique positif) | 42,94 € | 34,35 € |
| Grippe et Rhino-pneumonie | Vaccins | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL DES FRAIS LABO HT si sérologie AVE négative | | 56,37 € | 45,09 € |
| TOTAL DES FRAIS LABO HT si sérologie AVE positive | | 99,31 € | 79,44 € |

La Fédération financera tout ou partie des frais HT d'analyses laboratoires réalisées par le laboratoire FRANCK DUNCOMBE :

- 100% des frais laboratoires HT si l'Association Nationale de Race dont dépend le propriétaire de l'étalon s'engage à valider le niveau Sanitaire 3bis dans son stud-book d'ici 2014.
- 50% des frais laboratoires HT si l'Association Nationale de Race dont dépend le propriétaire de l'étalon ne s'engage pas à valider le niveau Sanitaire 3bis dans son stud-book.

Seuls les adhérents des Associations Nationales de Races représentées par la Fédération pourront prétendre à ce financement.

Chaque propriétaire d'étalon devra remplir un formulaire disponible auprès de l'Association dont il dépend, y joindre le justificatif de ses frais laboratoires et les transmettre à son Association Nationale de Race.





HARMONISATION DES REGLES SANITAIRES DES REPRODUCTEURS MALES

LES ENJEUX DU BON ETAT SANITAIRE

Le bon état sanitaire des reproducteurs, en particulier celui des étalons, est un enjeu essentiel pour la filière.

La Fédération des Poneys et Petits Chevaux de France a inscrit, entre autres, dans son programme, les deux actions suivantes : « Harmoniser les règles sanitaires pour les équidés mis à la reproduction » et « Accroître la notoriété et la diffusion des races de berceaux français à l'international ».

La conquête du marché international impose en effet que l'effectif équin respecte le standard sanitaire européen.

Ce standard sanitaire européen a été mis en place pour garantir, au niveau des échanges, la **santé des chevaux et la salubrité des semences équin**es vis à vis des trois maladies que sont **l'anémie infectieuse des équidés (AIE), l'artérite virale (AVE) et la métrite contagieuse des équidés (MCE)**.

La réglementation française de l'insémination artificielle (IA) reprend pour la **semence équine diffusée sur le marché national, le contrôle de ces trois maladies** mais les tests sont moins poussés que lors d'échanges intra communautaires ; de plus, la **vaccination contre la grippe équine et la rhino-pneumonie** est imposée aux étalons utilisés en IA sur le territoire français.

Depuis la suppression de la réglementation sanitaire de la monte publique en 2006, le niveau de contrôle des **étalons utilisés en monte naturelle** est décidé par chaque race et inscrit dans leur règlement de stud-book :

- 22 races ont opté pour des exigences sanitaires allant du seul dépistage de l'AVE (niveau 2 du standard sanitaire français) à un niveau équivalent au standard IA (niveau 4)
- 29 races sur 51 n'imposent depuis 2006 plus aucune obligation sanitaire.

L'objectif d'harmonisation des règles sanitaires sur les reproducteurs mâles vise à garantir l'absence de transmission des maladies équines à l'occasion de la monte et à diminuer la prévalence de ces maladies dans les effectifs équines, ce qui facilitera les échanges internationaux.

La Fédération des Poneys et Petits Chevaux de France propose de créer un niveau sanitaire intermédiaire (niveau 3bis) comportant les dépistages de l'AIE, de la MCE et de l'AVE selon le protocole « allégé » ainsi que les vaccinations contre grippe et rhino-pneumonie.

Ce protocole 3bis légèrement inférieur au niveau requis pour l'IA (niveau 4) présente l'avantage d'un coût moindre sur la durée sans pour autant perdre les garanties sanitaires visées (Annexe 1)

L'impact sanitaire des maladies cibles

➤ **L'anémie infectieuse des équidés (AIE)**

La dispersion de l'AIE est mondiale. En Europe, des foyers ont été déclarés en 2010 en Allemagne, Belgique, France, Grèce, Hongrie, Italie, Royaume-Uni et Croatie et la maladie est endémique en Roumanie. De nombreux cas diagnostiqués dans les Etats membres sont des chevaux originaires de Roumanie. Une instruction européenne spécifique aux chevaux en provenance de Roumanie existe depuis 2007 et a été renforcée en 2010.

En France, on constate des foyers d'AIE de façon continue depuis un peu plus de 10 ans pas tous liés aux importations de chevaux de Roumanie. Au printemps et été 2009, l'assainissement du foyer du

Var a paralysé la filière sport, loisir et course en PACA dans 5 départements. En 2010, c'est en Dordogne, en race TF qu'un nouveau cas a été dépisté et les enquêtes épidémiologiques ont révélé des contaminations datant de plus de 10 ans ; un nombre très important de chevaux « contact » ont dû être testés dans le cadre des mesures réglementaires (**Maladie Réputée Contagieuse [MRC]**).

En cas de foyer d'AIE, les établissements concernés se trouvent « bloqués » pendant plusieurs mois, les tests devant être renouvelés après 90 jours ce qui génère une perte économique importante pour la filière.

La semence des étalons infectés est contagieuse et l'infection intra-utérine est possible mais rare d'où un impact potentiel de cette maladie sur l'élevage.

Le dépistage préventif de l'AIE par test sérologique (test de Coggins) est peu coûteux et très fiable. Dans le contexte européen actuel, le dépistage des reproducteurs mâles imposé tous les 3 ans permet une veille très satisfaisante de cette maladie pour un coût global modéré.

➤ **La métrite contagieuse équine (MCE)**

La prévalence de la métrite contagieuse a beaucoup diminué avec le développement de l'IA et est actuellement très faible en France : 1 cas en 2011, 2 cas en 2010, moins de 10 cas par an au cours des 3 années précédentes. C'est principalement la race TF qui a été touchée et qui de ce fait a renforcé, dans son règlement de stud-book, les obligations sanitaires à appliquer dans les foyers.

Des cas ponctuels de métrite ont été déclarés dans les 3 dernières années aux USA et en UK mettant en cause des étalons demi-sang importés.

La métrite est une maladie dont la diffusion se fait principalement par la monte naturelle : suite à la contamination d'un étalon par une jument atteinte, ce dernier va contaminer toutes les juments de son harem qui peuvent rester contagieuses plusieurs années consécutives en l'absence de traitement. Le coût d'assainissement d'un foyer métrite est considérable car les reproducteurs suspects et contaminés doivent être dépistés par des écouvillonnages génitaux multiples pratiqués 3 fois consécutives pour s'assurer de l'assainissement total après traitement antibiotique.

C'est ce qui explique que les éleveurs de races pur sang et AQPS qui pratiquent exclusivement la monte naturelle, contrôlent systématiquement tous les étalons et toutes les juments avant la saillie.

Le dépistage préventif des étalons par un écouvillonnage unique sur la fosse urétrale permet une veille efficace de cette maladie à un coût qui reste modéré. Il doit être pratiqué tous les ans assez tôt avant les premières saillies pour permettre le traitement d'un étalon révélé positif avant le début de la saison de monte et assurer l'information des éleveurs dont les juments ont été saillies depuis le précédent test négatif.

➤ **L'artérite virale équine (AVE)**

L'épidémie d'artérite virale qui a touché les races de trait et de sport en Normandie en 2007 a permis de faire progresser la connaissance épidémiologique de cette maladie.

Le virus en cause, d'une souche « pathogène », a provoqué des avortements, la mortalité de jeunes poulains et une baisse de fertilité avec une diminution du nombre de naissances l'année suivante. Les conséquences économiques pour l'industrie équine ont été relativement modérées grâce à la mise en œuvre rapide de mesures sanitaires par la filière dès l'identification du virus en cause.

A posteriori, il a été démontré que l'origine de cette souche virale « pathogène » se trouvait chez un étalon de trait porteur excréteur depuis plusieurs années d'une souche connue « non pathogène », qui avait subi une mutation.

A la suite de cette épidémie, une vague importante de dépistages a été réalisée sur les étalons en activité notamment tous les étalons nationaux. Ce suivi rapproché d'effectifs importants a permis d'identifier que la transmission du virus était possible à partir des porteurs excréteurs vers des étalons sains, sans doute par les litières, sols de paddocks ou de marcheurs contaminés par le virus.

Il est donc avéré qu'un étalon porteur sain excréteur de virus dans le sperme est toujours porteur d'une souche potentiellement dangereuse à moyen terme et qu'il fait courir un risque autant aux juments qu'aux autres entiers de son environnement.

Le protocole « allégé » de dépistage de l'AVE consiste à vérifier que les étalons séropositifs ne sont pas excréteurs dans le sperme. Une fois le statut « séropositif non excréteur » établi pour un étalon, un

contrôle sérologique annuel permet de vérifier la stabilité de ce statut, sachant qu'aucun cas d'évolution du statut « séropositif non excréteur » n'a été décrit jusqu'à présent dans la bibliographie. La recherche du virus de l'artérite dans le sperme d'un étalon exploité en IA dans une infrastructure adaptée ne pose pas de réel problème tandis que le prélèvement d'un étalon habitué à la monte naturelle se révèle contraignant et coûteux ; les étalons en IA réalisent en général un nombre conséquent d'inséminations qui justifie des contrôles annuels. Le protocole « allégé » de dépistage de l'AVE présente surtout un intérêt pour les étalons exploités en monte naturelle qui pour certains saillissent un très petit nombre de juments.

Il faut toutefois avoir conscience que la mise en place du dépistage de l'AVE dans un effectif non contrôlé va mettre en lumière des étalons excréteurs dont la carrière de reproducteur sera de ce fait remise en cause ; actuellement, un étalon excréteur est retiré de la monte ou exploité en monte naturelle avec une dérogation du Président du stud-book concerné en respectant un protocole en harem fermé qui garanti la non diffusion du virus ; ce mode d'exploitation qui autorise le maintien de la carrière de reproducteur, s'avère toutefois très pénalisant pour l'exploitant. D'après la littérature, un étalon contaminé par l'AVE reste porteur excréteur dans 10 à 40% des cas. Sur l'effectif des étalons nationaux non vaccinés contre l'AVE qui ont été testés en 2007, 26% étaient séropositifs et 19% des séropositifs se sont révélés excréteurs soit 5% des étalons testés (source JRE 2008). Cette valeur de 5% est sans doute surévaluée pour les étalons FPPCF car les conditions d'exploitation des étalons nationaux les exposent certainement plus au risque AVE que des étalons utilisés en monte naturelle dans des harems moins importants et plus stables.

➤ La grippe équine

La vaccination contre cette maladie virale respiratoire et très contagieuse est obligatoire en France pour tous les rassemblements. Une épidémie de grippe équine peut se révéler très pénalisante dans des effectifs non vaccinés, comme en Australie en 2007.

Récemment dans l'Orne, un élevage de chevaux de trait non vaccinés a subi de lourdes pertes dont des poulains de quelques jours, suite à l'arrivée d'un cheval en cours d'incubation de grippe. La monte fait partie des situations où le risque de transmission est augmenté et la vaccination des reproducteurs reste la meilleure prévention pour un coût modéré.

➤ La rhino-pneumonie

L'Herpès virus responsable de la rhino-pneumonie équine peut se manifester sous la forme de maladie respiratoire, nerveuse ou abortive selon l'état physiologique et l'âge des chevaux touchés. Rien que sur le 1^{er} trimestre 2011, le RESPE a déclaré 4 foyers de rhino-pneumonie nerveuse (62-34-76 et 94), une épidémie de forme nerveuse et respiratoire dans le Val d'Oise (95), 3 foyers de forme respiratoire (95 et 35), 1 foyer de forme nerveuse et abortive (61) et 7 foyers de forme abortive (61-85-01-07-50 et 34).

L'efficacité de la vaccination contre la rhino-pneumonie n'est possible que si 80% des effectifs de chevaux de toutes les tranches d'âge sont vaccinés. C'est donc bien une prévention vaccinale collective qui s'impose pour limiter les pertes importantes dues à cette maladie qui reste la principale cause d'avortement infectieux.

La Fédération des Poneys et Petits Chevaux de France a pour rôle de défendre les intérêts de sa Filière. Pour cela, un projet d'harmonisation des règles sanitaires des étalons sera proposé aux éleveurs qu'elle représente dès 2012, et cofinancé par le Fonds Eperon.



ITI : NOUVELLES PROCEDURES, NOUVEAUX TARIFS

A compter du 1^{er} janvier 2012, la procédure d'inscription d'un équidé à titre initial au stud-book du Poney Français de Selle et son tarif changent. Le conseil d'administration du 26 juillet 2011 a décidé des modifications suivantes :

Il faudra nous envoyer :

Pour les poneys dont l'inscription à titre initial n'est pas dérogatoire :

La fiche d'inscription à titre initial établie par le technicien de l'IFCE ou le représentant du CA de l'ANPFS, la copie des pages 3, 4 et 5 du livret (validé par l'IFCE), accompagnées d'un chèque de 15 euros à l'ordre de l'IFCE, d'un chèque de 60 euros (à l'ordre de l'ANPFS) correspondant à l'adhésion du propriétaire du poney pour l'année en cours si celle-ci n'a pas déjà été réglée, d'un chèque de 210 euros par poney (ordre ANPFS) pour les personnes adhérentes depuis moins de 5 ans ou d'un chèque de 130 euros pour les personnes adhérentes depuis 5 ans ou plus.

C'est seulement lorsque la commission aura examiné le dossier du poney que le secrétariat vous demandera de lui adresser l'original du livret du poney.

Pour les poneys dont l'inscription à titre initial est dérogatoire :

C'est-à-dire : les produits dont aucun des parents n'est inscrit à un Stud-book poney ou au registre du poney, les produits issus d'étalons non approuvés dans leur race, les équidés ONC.

La fiche d'inscription à titre initial établie par le technicien de l'IFCE ou le représentant du CA de l'ANPFS, la copie des pages 3, 4 et 5 du livret (validé par l'IFCE) accompagnées d'un courrier précisant l'intérêt de ce poney pour la race PFS et d'un chèque de 15 euros à l'ordre de l'IFCE, d'un chèque de 60 euros (à l'ordre de l'ANPFS) correspondant à l'adhésion du propriétaire du poney pour l'année en cours si celle-ci n'a pas déjà été réglée, d'un chèque de 260 euros par poney (ordre ANPFS) pour les personnes adhérentes depuis moins de 5 ans ou d'un chèque de 155 euros pour les personnes adhérentes depuis 5 ans ou plus.

Les dossiers seront examinés en commission d'élevage (environ 2 à 3 fois par an) et pourront être acceptés directement ou non. Dans le second cas, la commission pourra demander à voir le produit lors de sa réunion suivante ou elle pourra décider d'ajourner l'inscription du produit dans l'attente de résultats sportifs. Les livrets originaux ne seront demandés que lorsque la commission aura donné son accord pour l'ITI.

Dans tous les cas, l'inscription à titre initial n'est possible qu'à partir de l'âge de 2 ans, pour les équidés mesurant moins de 148 cm pieds nus ou 149 cm pieds ferrés.

| BARÈME DROITS D'INSCRIPTION au 1er janvier 2012 | | |
|---|---|----------------------------|
| adhésion | du 1er janvier au 31 décembre | 60 € |
| inscription au programme d'élevage* <i>(*PFS nés jusqu'en 2010 et juments non PFS)</i> | adhérent | 50 € |
| | non adhérent | 100 € |
| inscription à titre initial non dérogatoire | adhérent depuis 5 ans ou plus | 130 € (+ 15 € IFCE) |
| | adhérent depuis moins de 5 ans | 210 € (+ 15 € IFCE) |
| inscription à titre initial dérogatoire | adhérent depuis 5 ans ou plus | 155 € (+ 15 € IFCE) |
| | adhérent depuis moins de 5 ans | 260 € (+ 15 € IFCE) |
| inscription d'une ponette** comme facteur de PFS <i>**ponette inscrite dans un Stud-book non géré en France</i> | adhérent depuis 5 ans ou plus | 25 € (+ 15 € IFCE) |
| | adhérent depuis moins de 5 ans | 50 € (+ 15 € IFCE) |
| inscription d'une ponette*** comme facteur de PFS <i>***ponette inscrite dans un Stud-book géré en France</i> | adhérent depuis 5 ans ou plus | 80 € (+ 15 € IFCE) |
| | adhérent depuis moins de 5 ans | 160 € (+ 15 € IFCE) |
| approbation étalon | engagement adhérent depuis 3 ans ou plus | 70 € |
| | engagement adhérent depuis moins de 3 ans | 170 € |
| | supplément pour demande de dérogation | 50 € |
| | enregistrement de l'approbation | 150 € |



DEMANDE D'INSCRIPTION A LA
NAISSANCE D'UN PRODUIT ISSU D'UNE
PONETTE DE MOINS
DE 140 CM ET D'UN CHEVAL

ATTENTION DATE LIMITE DE RETOUR LE 10 DECEMBRE 2011

Nom du Propriétaire de la jument :

Adresse postale complète :

.....

Téléphone, fax :

Adresse e-mail :

Nom de la jument :

Race :

Numéro SIRE :

Taille de la jument non-ferrée :

Nombre de points PACE :

Meilleur indice en compétition et année d'obtention :

Numéro de l'attestation de Saillie :

Nom de l'étalon:

Race :

Numéro SIRE :

Je soussigné, propriétaire de la jument
mentionnée ci-dessus et futur naisseur du produit de cette jument avec l'étalon mentionné ci-
dessus, souhaite que le produit à naître en 2012 soit inscrit à la naissance au Stud-Book du
Poney Français de Selle. Pour ce faire, j'ai inscrit la jument au programme d'élevage PFS et je
règle le montant de mon adhésion à l'ANPFS pour 2012.

Fait à,

Le :

Signature :



ATTENTION DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS (avec les factures justificatives):

LE 10 DECEMBRE 2011

**INSCRIPTION D'UNE PONETTE AU PROGRAMME
« JEUNE GENETIQUE »
(Limité à 2 ponettes par propriétaire)**

Je soussigné,

Téléphone et e-mail :

Propriétaire de la ponette :

N° SIRE :

Souhaite bénéficier pour elle du programme « jeune génétique » mis en place en 2011 par l'ANPFS et demande à ce titre le défraiement pour l'utilisation de l'étalon :

Nom du poney :

Lieu de stationnement :

Lieu de stationnement de la jument (département) :

Type de monte utilisée :

J'ai transporté la jument de à

Je suis adhérent à l'ANPFS.

J'inscris la Ponette au programme d'élevage si ce n'est pas déjà fait.

Je m'engage à présenter le produit sous la mère en concours d'élevage.

Fait à :

Le :

Signature :

Cadre réservé à l'ANPFS

Montant de l'aide accordée :

ADHESION 2012



♦ **Pour une cotisation annuelle de 60 €, vous bénéficiez :**

↳ d'un **bulletin d'info** par email ou par courrier selon votre choix.

↳ de **primes** dans nos championnats nationaux Poulains / Pouliches 2 et 3 ans, Poulinières suitées et Foals.

↳ d'un **tarif préférentiel** pour l'inscription de vos poneys (nés jusqu'en 2010) au **Programme d'Élevage PFS**.

↳ de la **parution gratuite de vos annonces** de Poneys Français de Selle à vendre sur le site www.anpfs.com. + édition papier du catalogue de vente A.N.P.F.S.

↳ de la possibilité d'**intégrer un lien vers votre propre page éleveur sur notre site internet**.

↳ de **conseils utiles** dans vos démarches d'élevage...

Mme Mlle M.

NOM : Prénom

Nom de l'élevage :

Adresse

.....

Code Postal | |_|_|_|_| VILLE

Tél fixe : mobile :

Fax : e-mail : @

Je souhaite recevoir le bulletin d'info

par email (adresse ci-dessus)

par courrier

Je suis éleveur de PFS

Je suis éleveur de poney autre race

Je suis propriétaire de PFS

Je suis propriétaire de poney autre race

J'accepte que mes coordonnées figurent sur le LISTING ADHERENTS de l'ANPFS diffusé à des fins de promotion de la race ou à des fins commerciales :

OUI NON

Je joins un chèque de 60 € à l'ordre de l'ANPFS.

Signature :